BELGIQUE

ANVERS. — C'est le 7 février prochain que sera appelée devant le Tribunal correctionnel d'Anvers l'affaire de la nommée Marie V. D. B., la maîtresse d'Olivier Van Bredael, le commis d'Armand Peltzer. Elle est prévenue, avec Van Bredael, de complicité de recel de divers objets au préjudice d'Armand Peltzer, tels qu'une bague en or, un parapluie, un foulard, des rideaux, un poêle, etc.; Van Bredael a déjà été condamné de ce chef par le Tribunal de Bruxelles à 18 mois d'emprisonnement. Il sera entendu comme témoin dans cette affaire, et redeviendra ensuite prévenu.

C'est, en effet, le même jour qu'il sera jugé devant le Tribunal correctionnel, pour violation du secret d'une lettre adressée à son ancien patron, Armand Peltzer.

FAITS DIVERS

LE BŒUF-GRAS DE 1883. — Avant-hier, a été choisi, par le jury du concours agricole, le bœuf-gras auquel revient, cette année, le prix d'honneur. Et le lauréat, aussitôt mis aux enchères, a été acquis, au prix de sept francs la livre... par les grands Magasins du Louvre.

Comme il est peu probable qu'ils aient l'intention d'ouvrir un rayon de boucherie, il est permis de croire qu'ils comptent promener solennellement le bœuf, à l'occasion du Mardi-Gras, nous espérons que toutes facilités leur seront données à cet effet.

Ce serait avec un vrai plaisir que le public parisien reverrait un bœuf gras véritable, dans un char sérieux, entouré de dieux, de déesses et de tous les accessoires auxquels il a droit pour charmer ses derniers instants. Il est possible que les Magasins du Louvre profitent de la circonstance pour organiser un cortège-réclame et que le bœuf-gras de 1883 porte, entre ses cornes dorées, un écriteau gigantesque, annonçant quelque exposition de soldes d'hiver...

Eh bien ! après ? Ce sera un grande consolation pour le bœuf, si c'est un brave et digne animal, que de se dire, pendant ses dernières heures :

—Non seulement je vais nourrir, de mes filets, mes contemporains, mais je leur indique une bonne affaire à faire...

Le bœuf primé de l'année dernière avait été acheté par un boucher de la rue Ventadour ; mais il fut conduit à l'abattoir presque sans aucune pompe, avec une mauvaise couronne de papier sur le coin de l'oreille. Aussi, la mort a-t-elle dû lui paraître amère. Ceux qui l'avaient élevé lui avaient donné un nom simple, ce qui lui allait bien.

J'eus l'honneur d'être présenté à ce bœuf le jour même de son couronnement ; mais il me regarda d'un air vague... Evidemment, il ne se rendait pas compte de la situation.

Je suis également allé rendre visite à son successeur, celui qu'a acheté le *Louvre*. C'est une magnifique bête, admirablement prise dans toute sa personne, et haut encornée. Il porte un nom prétentieux, César.

Remarquez que nous ne profitons aucunement de l'occasion pour risquer ici quelque allusion, vraiment trop facile au « César déclassé » de la Conciergerie .. Pendant que je l'examinais, César me regardait d'un air sournois prendre des notes. Il était clair qu'il comprenait ce que je faisais, et qu'il était bien aise d'entendre dire autour de lui qu'il aurait un beau cortége. Il a même eu la complaisance de pousser un petit grognement sympathique, quand je lui ai gratté le mufle. Ce grognement voulait dire :

— Mon cher monsieur, puisque vous êtes journaliste, vous seriez bien aimable de me faire un bout de réclame. Je paie ma gloire assez cher, pour que vous en parliez, et si vous êtes assez gentil pour moi, mes nouveaux propriétaires vous enverront peut être un morceau de ma culotte...

Eh bien ! non, César, je vous remercie infiniment de votre politesse, mais je tiens essentiellement à n'avoir rien de commun avec vos restes mortels. J'ai eu occasion de goûter un morceau du bœuf gras de l'année dernière, et sa viande était absolument sans goût. Des personnes qui s'y connaissent m'ont affirmé qu'il en était de même de tous les bœufs gras... Ce qui prouve qu'on ne peut pas tout avoir à la fois. C'est sur cette maxime philosophique que je vous dis adieu, en vous souhaitant un char bien suspendu, beaucoup de jolies femmes costumées en Vénus et un grand nombre de guerriers sauvages et de seigneurs espagnols pour escorte, le jour du Mardi-Gras, car, positivement, je le répète, tout cela manquait aux Parisiens !

— LE MARCHÉ DES INNOCENTS. — Il y a un peu moins de quarante ans, le spectacle le plus original sans contredit, comme le plus grotesque que pouvait se procurer un Parisien, était une visite au marché des Innocents et aux établissements publics ouverts la nuit dans son voisinage.

Qui n'a pas vu le couloir et la bibine de Paul Niquet après minuit n'a rien vu ; qui n'a pas fait une station, fût-ce de cinq minutes, dans les gargottes ou souricières des rues de la Poterie, de la Tonnellerie et des piliers des halles, ne peut se faire une idée quelconque des mœurs et habitudes de Paris.

A l'époque dont nous parlons, c'est-à-dire vers 1840, le marché des Innocents était encore à peu près tel qu'il avait été créé sous Louis XVI.

C'est en 1788 que le cimetière fut converti en marché. On transporta avec précaution au centre de la place la belle fontaine de Jean Goujon, qui s'élevait devant le portail de l'église des Innocents située vers la rue Saint-Denis, et sur cet espace de terrain où gisaient vingt générations, se dressa une forêt de parasols monstres qui abritèrent ces dames de la halle aux hanches puissantes, vendant les fruits et verdures de Paris et des environs.

C'est sous le premier Empire que ces énormes champignons de toile goudronnée furent remplacés par d'affreuses galeries à toiture d'ardoise et d'ignobles échoppes que l'on voyait vers ces derniers temps et que la transformation grandiose des halles a fait disparaître.

L'originalité des habitudes des dames de la halle et leur langage n'étaient pas alors le moindre attrait pour le curieux et l'observateur. Aux abords de la fontaine étaient établis et fonctionnaient les fourneaux en terre cuite où se préparaient la soupe aux choux et au lard de ces dames ou leur café au lait.

C'était un commerce à ajouter au commerce des légumes. L'écuelle de soupe se vendait deux sous comme la jatte de café. Et quel café et quel bouillon !

Tout cela se mangeait debout, sur le carreau, au milieu de monceaux de choux, de carettes, d'artichauts, etc.

Dans le milieu de la rue aux Fers, devenue rue Berger, était la fameuse bibine de Paul Niquet, que l'on allait visiter comme l'endroit de Paris le plus curieux et le plus pittoresque sous le rapport du personnel qui le fréquentait

C'était un long couloir dallé, à l'extrémité duquel se trouvait une salle aux murs nus avec un grand comptoir, où, de minuit à cinq heures, l'on versait sans exagération, des centaines de petits verres, dit : « polichinelles d'eau-de-vie ou de liquide variolique qui ne coûtaient qu'un sou ! »

On y faisait queue ! Chiffonniers, rôdeurs de barrières, gens sans feu ni lieu, repris de justice en rupture de ban, déclassés en habit ou en redingote fripés, ivrognes des deux sexes, toute cette tourbe parlait, gesticulait, buvait et vociférait des propos imagés à faire pâlir et se faner les plus belles fleurs de rhétorique connues !

Sur des bancs disposés le long de la galerie sommeillaient les consommateurs un peu trop chargés que réveillaient de temps à autres les rondes de police.

Il fut un temps ou une couche de paille offrait un gîte plus ou moins tendre à ces buveurs nocturnes. L'oreiller était un câble fortement tendu qui courait sur le mur à la hauteur de la plinthe. On appelait cela coucher à la corde.

Le cabaretier avait ménagé un salon élégant, vitré avec rideaux de mousseline qu'il louait aux curieux, à l'heure. C'était un observatoire d'où, sans être vu, on pouvait voir, étudier et au besoin dessiner toutes les étranges physionomies qui se succédaient au comptoir où tous les consommateurs étaient égaux devant le petit verre.

Aux premières années de la Restauration, le cabaret de la rue aux Fers fut visité par un prince de la famille régnante bien connu par ses goûts mondains. Il était accompagné d'un aide de camp. Tous deux vêtus avec recherche, voulurent se familiariser avec les habitués de la salle à la corde. Ceux-ci les prenant pour des agents de police déguisés, s'apprêtaient à les châtier d'importance, quand survint une ronde de police qui les ramassa tous.

Son Altesse fut conduite devant le commissaire interrogateur auprès duquel elle déclina ses nom, prénoms et qualités, après quoi, elle fut relaxée.

— Un brave homme, qui a la faiblesse de croire en Dieu, demandait à quelqu'un :

— Où élève-t-on votre fils ?

— Dans une école laïque, répondit fièrement le citoyen.

— Parbleu ! répliqua le brave homme, je vous demande où on l'*élève*, je ne vous demande pas où on l'*abaisse*.

REVUE DES SCIENCES

Le principe aromatique et stimulant de l'avoine. — Sa nature et ses proportions. —Effets qu'il produit sur l'économie.—Le rôle des algues et en particulier des *sulfuraires* dans la transformation des sulfates en sulfures. — L'accroissement progressif à Paris de la mortalité par épidémies : fièvre typhoïde, diphtérie, variole, rougeole, scarlatine. — Explication de ce fait douloureux par la rapidité avec laquelle s'élève le chiffre de la population parisienne et par l'insuffisance et l'insalubrité des logements. — Paris et Londres. — La mortalité, de la naissance à un an, des enfants légitimes et des enfants natnrels.

—

Le grain de l'avoine cultivée (*avena sativa*) contient un principe aromatique très suave qu'il cède à l'eau par la coction et qui, contenu dans l'enveloppe extérieure, s'en va par la décortication, de sorte que le gruau d'avoine, qui retient toute la fécule, laquelle y entre pour la proportion de 50 0|0, la gomme, le sucre, l'huile grasse renfermées dans le grain de cette céréale, ne contient plus ce principe aromatique, analogue à celui de la vanille avec lequel son parfum se confond L'essence à laquelle il est dû est de nature stimulante : elle excite la secrétion urinaire, comme les palefreniers l'ont constaté depuis longtemps, et produit une stimulation du système nerveux dont la caractéristique est l'orgasme musculaire, l'impatience du mouvement. C'est le secret de la vitesse que cette graminée donne aux chevaux; elle ne les nourrit sans doute pas mieux que l'orge, mais elle imprime à leurs nerfs une poussée dont l'effet est une contractilité musculaire accrue et plus durable. M. A. Sanson, professeur à l'école de Grignon, vient d'examiner de plus près ce principe stimulant de l'avoine; il a reconnu qu'il n'est nullement identique avec la *vanilline*, qu'il contient de l'azote et semble, par sa composition, se rapprocher du groupe des alcaloïdes. On le retrouve dans toutes les variétés de l'avoine cultivée, mais il est plus abondant dans les avoines noires que dans les avoines blanches.

Ce principe est soluble dans l'alcool ; il existe dans les avoines en proportions diverses suivant la variété et probablement aussi suivant la nature du sol. Au-dessus d'un centième environ l'avoine, qui reste susceptible de nourrir, ne produit plus, à un degré utile, une stimulation active du système nerveux. Donne-t-on ce principe aromatique, isolé du grain, les effets d'excitation sont presque immédiats et plus intenses; avec l'avoine entière, il faut plusieurs minutes pour qu'ils se produisent. Chez les chevaux la durée de la stimulation musculaire, d'après l'évaluation de M. Sanson, serait environ d'une heure par kilogramme d'avoine. Ce sont là des faits intéressants que la médecine humaine peut s'approprier. Elle l'a déjà fait du reste, depuis plus de quarante ans, en prescrivant la tisane d'avoine non mondée dans les cas où il faut stimuler énergiquement la secrétion des reins. Ce moyen proposé jadis par un médecin belge, le docteur Thémont, est d'une incontestable utilité. M. Sanson propose de donner à ce principe aromatique le nom d'« *avenine* ». Il serait intéressant d'en comparer les effets à ceux de la graine qui le renferme.

On donne le nom de *sulfuraires* à des algues qui se rencontrent dans les eaux minérales sulfureuses et auxquelles les hydrologistes font jouer un certain rôle dans la sulfuration de ces eaux par la réduction des sulfates inodores qui sont changés en sulfures à odeur caractéristique. M. Planchud est parvenu, dans des expériences de laboratoire, à réaliser expérimentalement cette transformation d'un corps chimique en un autre sous l'influence de la vie. Des sulfuraires, placées dans un ballon contenant de l'eau sulfatée, fournissaient de l'eau sulfureuse en permanence ; on verse dans ce liquide du chloroforme, les algues ne fonctionnent plus et les sulfates restent indécomposés; au bout d'un certain temps, on fait évaporer le chloroforme et ces plantes reprennent leur fonction chimique. L'acide phénique, employé de la même façon, réalise des modifications identiques. MM. Etard et Olivier ont constaté ce même fait de réduction par les sulfuraires; ils l'ont même poursuivi plus loin en remarquant que le tissu de ces algues renferme des granulations jaunes qui ne sont autre chose que du soufre. Ainsi leur travail chimique désoxyderait les sulfates et isolerait en partie le soufre des bases auxquelles il est associé dans les sulfures.

Au reste, ce n'est pas seulement dans les eaux minérales que s'opère cette action réductrice des organites, la sulfuration du sol des villes n'a vraisemblablement pas une autre origine.

M. Planchud vient d'élargir encore la sphère de l'activité chimique des organismes inférieurs agissant sur des sulfates, leur prenant leur oxygène pour les besoins de leur nutrition et les transformant en sulfurés. Partant de cette observation de M. Daubrée, qu'on trouve quelque fois du soufre dans le sous-sol des rues de Paris, il institua l'expérience suivante: six lames de gypse, ou sulfate de chaux, furent creusées de sillons et accouplées deux à deux, avec interposition de sulfuraires entre elles. Au bout d'un temps assez long, le bord d'une des rainures présentait quelques points jaunâtres qui, examinés au microscope, furent reconnus pour des cristaux de soufre dont la nature fut encore rendue plus évidente par leur aptitude à se dissoudre dans le sulfure de carbone. Il conclut de ce fait qu'il ne seront pas impossible que les gisements de beaucoup de sulfures métalliques eussent une origine identique et procédassent de sulfates décomposés par des organismes inférieurs. Une objection se présente toutefois ici à l'esprit : ce ne sont pas seulement les êtres vivants qui opèrent cette transformation des sulfates ; toute matière organique en voie de fermentation putride agit de même, parce qu'elle a besoin d'oxygène ; de sorte que le fait semblerait plutôt d'ordre chimique que d'ordre vital. Il est vrai que la putréfaction elle-même est considérée avec vraisemblance aujourd'hui comme l'œuvre de millions d'ouvriers invisibles, d'une infinie petitesse, de sorte que les opérations chimiques dont se le théâtre les matières mortes n'en rentrent pas moins dans le domaine de la vie.

M Brouardel a mis sous les yeux de la Société de médecine publique le tableau instructif de l'accroissement progressif des principales maladies épidémiques au sein de la population parisienne pendant la période décennale qui s'étend de 1869 à 1879. Ses recherches statistiques ont porté sur la fièvre typhoïde, la diphtérie, la variole, la rougeole et la scarlatine et il a calculé le tribut annuel de mortalité payé à ces diverses maladies par chaque groupe de 100,000 habitants dans chacune de ces années. En ce qui concerne la fièvre typhoïde, le chiffre des décès de cette nature, qui était en 1869 de 53 par 100,000 habitants, a monté en 1881 à 95, c'est-à-dire a presque doublé. Il en est de même de la diphtérie. La fièvre typhoïde, comme la diphtérie, existant en permanence à Paris, ces maladies offrent pour cette comparaison une base plus solide que les fièvres éruptives : variole, rougeole, scarlatine, dont les apparitions ont un caractère accidentel et se lient d'une façon beaucoup moins étroite aux conditions de salubrité dans lesquelles vit l'agglomération parisienne. Quoi qu'il en soit, l'accroissement de la mortalité par variole a été progressif depuis 1869 et cette année, qui a perdu 711 varioleux par groupe de 100,000 habitants, peut opposer ce chiffre à celui de l'année 1881 qui est représenté par 1,035. L'augmentation de la mortalité par la scarlatine et la rougeole a été encore plus marquée.

On ne peut pas invoquer l'accroissement numérique de la population pour expliquer ces faits. En 1869 elle était de 1,856 628; en 1881 elle était parvenue au chiffre de 2,225,910, c'est-à-dire s'était accrue de 369,282 habitants, ou du cinquième, tandis que la mortalité typhoïde avait monté du double pendant cette période.

Ce résultat fâcheux incrimine uniquement l'augmentation rapide de l'agglomération parisienne et il s'observe dans toutes les villes dont l'accroissement, au lieu d'être progressif et lent, se fait avec une sorte de fougue. La croissance désordonnée des cités ne leur est pas plus favorable que n'est favorable à la santé de l'organisme humain une croissance trop brusque. Beaucoup de grandes villes qui se sont élevées comme par enchantement aux Etats-Unis et qui, de simples bourgades, sont devenues en quelques années des cités populeuses, se sont montrées longtemps, et par ce fait, d'une santé maladive; mais les années et le perfectionnement d'une hygiène publique d'abord rudimentaire ont fait leur office: ces villes sont rentrées maintenant (les chiffres le montrent) dans les conditions moyennes de salubrité que peuvent réaliser les grandes villes. Ces conditions resteront, il est vrai, toujours inférieures à celles des villes de population moyenne quand celles-ci administrent bien leurs deniers et font à l'assainissement municipal les sacrifices que commande un intérêt aussi grand. L'encombrement est l'élément principal de l'insalubrité des villes qui grandissent trop vite, mais il faut aussi faire entrer en ligne de compte l'insuffisance d'une hygiène publique qu'un afflux insolite de population trouve toujours au dépourvu pendant un certain nombre d'années.

Il y a, dans ces chiffres de mortalité comparative, des enseignements qui ne doivent pas être perdus et ils doivent inciter à redoubler de vigilance. Tant que s'accroîtra la population parisienne, la mortalité par épidémies progressera et elle n'arrivera à être stationnaire que quand un équilibre se sera établi entre le nombre des habitants et les ressources d'hygiène que comporte une pareille agglomération. C'est surtout une question de logements suffisants et salubres. On a montré, dans une discussion académique récente, quel entassement méphitique résultait de la rapidité de cet afflux d'habitants venus du dehors et de la lenteur avec laquelle se font les constructions qui peuvent les abriter. Là est, qu'on n'en doute pas, la clef de la mortalité excessive qui pèse sur Paris, mortalité plus élevée en moyenne que celle de Londres malgré le désavantage pour celle-ci d'une population plus nombreuse, d'une canalisation souterraine médiocre et d'un climat qui ne vaut pas le nôtre. Un seul fait explique cette différence : Paris a une population moyenne de trente-deux habitants par maison et Londres n'en abrite que huit en moyenne sous le même toit. Ce ne serait pas faire preuve d'ambition que de rêver pour Paris le chiffre proportionnel de mortalité que la statisque attribue à son émule des bords de la Tamise.

L'illégitimité est un mal physique autant qu'un mal moral, et l'étude de ses effets met en relief cette grande loi qui fait découler le premier du second par une génération en quelque sorte nécessaire et qui devient toujours évidente quand on la poursuit dans ses conséquences éloignées. L'intensité de la natalité illégitime est un mal, d'abord parce qu'elle accuse une déchéance dans les mœurs, et puis ensuite parce qu'elle crée une race débile, mal conformée, singulièrement disposée aux maladies constitutionnelles, à la scrofule, à l'idiotie, à l'épilepsie, apportant de plus, dans la vie, une hérédité morale et intellectuelle souvent reprochable, élevée anormalement en dehors de la famille, faisant peser sur la société des charges auxquelles elle ne peut se refuser, mais qui sont excessives, et menaçant de plus en plus sa sécurité en grossissant le nombre de ces existences sans racines et sans fonction qui sont poussés naturellement vers l'improductivité et le désordre.

L'illégitimité est, de plus, une cause d'affaiblissement numérique pour les populations en élevant considérablement le chiffre de la mortalité infantile. Un relevé publié dans la dernier numéro du *Journal de la société de statistique de Paris* établit la mortalité comparative des enfants naturels et des enfants légitimes en 1879 pendant la première année de la vie. Tandis qu'il meurt en moyenne de 0 à 1 an 14 enfants légitimes sur 100 naissances de cet ordre, la mortalité des enfants naturels s'élève à plus du double, soit à 29,8 0|0. Le milieu rural offre cette particularité que l'écart entre la mortalité des enfants légitimes et des enfants naturels y est plus considérable que dans la population des villes, conséquence naturelle d'une assistance moindre et d'une incurie plus grande. Ainsi donc les conjonctions illicites servent médiocrement, comme l'a remarqué Montesquieu, les intérêts de la population, et le mariage, qui est conservateur de la vie individuelle, les chiffres le démontrent, ne l'est pas moins de la prospérité de l'espèce. De cette façon se manifeste doublement son caractère providentiel et nécessaire.

FONSSAGRIVES.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(*Service télégraphique particulier*)

—

Conseil des ministres

Paris, 29 janv.

Le conseil s'est tenu ce matin à l'Elysée.

M. Falliéres est nommé président du conseil.

Il est chargé par *interim* du ministère des affaires étrangéres.

Les ministres de la guerre et de la marine seront nommés ultérieurement.

Les autres ministres restent.

Le ministère se présentera aujourd'hui à la Chambre, pour la discussion du projet de M. Fabre.

M. Duclerc

Paris, 29 janv.

Bien que M Duclerc ait passé une nuit un peu pénible et agitée, l'amélioration de son état de santé s'accentue davantage. On s'attend à une guérison.

Un repos absolu est nécessaire.

Un consul français injurié

Londres, 29 janv.

Le *Daily-News* dit que le consul français de Damas, n'ayant pas été salué par une sentinelle, l'a fait bâtonner. Les soldats ont attaqué le consul.

Un officier intervit et le sauva. Le gouverneur demande le rappel du consul.

L'impossibilité de gouverner

Londres, 29 janv.

Le *Times* rapporte une conversation tenue entre un diplomate étranger et M. Grévy. M. Grévy a constaté que le Sénat rejetterait les lois d'exception.

Il a ajouté que, si la Chambre les maintenait, cela lui donnerait le droit de la dissoudre

Il a reconnu l'impossibilité de gouverner avec la Chambre actuelle.

BULLETIN DU COMMERCE

LAINES

Circulaire hebdomadaire de Me H. Cauno, courtier de commerce.— Marseille, le 26 janvier 1883. — L'état des affaires n'a pas changé; nous avons le regret de constater que cette semaine a été encore très calme.

Nous avons eu le débarquement des deux grands chargements de Bagdad dont la qualité en général est bonne, mais pour le moment il ne s'est encore rien vendu, sauf quelques balles blanches pour matelasserie.

Le mouvement commercial de la semaine se résume comme suit :

1.426 balles vendues ; 2.427 b. arrivées pour notre place.— Notre stock s'élève à 27.611 balles.

Vente publique de laines.— (Première d'enchères du 24 janvier au 2 février 1883). — Anvers, le 27 janvier 1883 — La première vente publique trimestrielle en cette année s'est ouverte le 24 janvier. Jusqu'à ce soir les quantités suivantes ont été cataloguées :

EXPOSÉ :			DONT VENDU :	
—			—	
3.306 balles laines de Buenos-Ayres			nouv. t.	1.310 balles
1.765 »	»	» anc. t.	1 131	»
310 »	»	de Montevideo nouv. t.	259	»
428 »	»	» anc. t.	271	»
5.807 balles laines de la Plata			3.094 balles	
3.960 »	»	d'Australie	2.728	»
107 »	»	du Cap	—	»
09 »	»	diverses	20	»
9.943 balles.			5.752 balles	

Mon bulletin du 24 courant donnait le résumé de la séance des laines d'Australie.

Quant aux laines de la Plata, voici comment se résume la situation de cette provenance.

Ancienne tonte. — (Buenos Ayres et Montevideo). Enchères assez animées, cours dans la parité des enchères de novembre pour laine-mère, en hausse de 5 centimes par agneaux.

Nouvelle tonte. — (Buenos-Ayres), quelque lots belle laine, ont obtenu de bons prix qui s'établissent en lavé, au niveau des cours des anciennes.—Qualité moyenne, peu de concurrence, prix irréguliers. — Qualités secondaires et défectueuses délaissées. En somme l'incertitude sur les rendements rend les acheteurs hésitants et les enchères pour les nouvelles laines sont par suite peu animées. La semaine se termine en tendance plus faible.

Le stock ce jour est de 16.155 balles Buenos-Ayres et 1.667 balles Montevideo, ensemble 17.822 balles, dont il sera offert aux enchères, jusqu'au 2 février, clôture de la vente :

Environ 9.000 balles Buenos-Ayres; 1.600 b. Montevideo.— Total 10.600 balles; plus 400 b. diverses (laines du pays, Espagne, lavée, etc.)— Ensemble 11.000 balles.

J.-J. MELGES, courtier.

Télégrammes de MM. Van der Velde et Reinemund, communiqués par Jules Cauët :

Le Havre, 29 janvier 1883.

Cotons

Cours de clôture de New-York du 27 janvier

janv.	févr	mars	avril	mai	juin	juil.	août
10.15	10.17	10.30	10.44	10.58	10.72	10.85	10.96

Hier : Ventes 76,000 balles. — Marché ferme.

Recettes du jour : 21,000 balles contre 13,000 en 1882 et 23,000 en 1881.

Saindoux

janv.	févr.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sep.
10.96	10.96	11 06	11.16	11.26	11.29	11.31	11.33	11.35

Mais

janv.	févr.	mars	avril	mai	juin	oct.	nov.	déc.
68 3/4	68 1/4	68	68	67	00	00	00	00

Froment

janv.	févr.	mars	avril	mai	juin	juil.	août
114 3/4	115	117 1/4	119 1/4	120			

Roubaix, le 29 janvier 1883.

DEPÊCHES COMMERCIALES

Dépêches de MM. Busch et Cie, du Havre représentés à Roubaix, par M. Buiteau-Grymonprez

Havre, 29 janvier.

Ventes 500 b. Marché ferme.

Liverpool, 29 janvier.

Ventes 12,000 b. Marché inchangé.

New-York, 29 janvier

New York, 10 3/16.
Recettes 21,000 b
New Orléans low middling 73 »/».
Savanah » » »» »/».

PARIS, 29 janvier. — *Huile de Colza* 10 k. fut com esc. 1 0|0 : courant 89 75; février 90 25; mars-avril 90 75; 4 de mai 87 ... — *Huile de lin* : courant 58 75; février 58 25; mars-avril 58 50; 4 de mai 59 50 — *Spiritueux* 1re q. 3/6 80° fût c. esc. 10 k. : courant 50 25; février 51 ..; mars-avril 51 75; 4 de mai 53 25. — *Sucres bruts sèc* : disp. 50 75 à 51 ... — *Sucres blancs n° 3* : courant 58 25; février 58 50; mars-avril 59 25; 4 de mai 60 25. — *Sucres raffinés* : 105 .. à 106 .. — *Farines 9 marques* : courant 58 75; février 58 25; mars avril 58 .. ; 4 de mars 58 25 — *Marque Corbeil* : dl .. — *Blés* : courant 26 10; février 26 ..; mars-avril 26 25; 4 de mars 26 40. — *Seigles* : courant 16 ..; février 16 ..; mars-avril 16 50; 4 de mars 16 75.

Marché aux huiles de Lille

Cours précédents

	Huiles l'hectolitre		Graines l'hectolitre		Tourteaux les 100 kil.	
Colza	78 50	à ..	20 ..	à 26 ..	17 50	à 18 50
— épuré p. q.	84 50	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Œillette b. goût.	.. ..	.. ..	28 ..	30 ..	.. ..	.. ..
— rousse.	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Cameline	.. ..	.. ..	16 ..	17 ..	17 ..	18 ..
Chanvre	.. ..	.. ..	15 ..	16 ..	15 ..	16 ..
Lin du pays	54 25	.. ..	20 ..	21 50	25 ..	.. ..
Lin étranger	54 50	.. ..	20 ..	21 ..	21 ..	23 50

Cours du 29 janvier

Huile de colza	.. ..	à	.. ..
Huile épurée pour quinquet	.. ..		.. ..
Lin du pays	.. ..		.. ..
Lin étranger	.. ..		.. ..
Cameline	.. ..		.. ..
Chanvre	.. ..		.. ..

LILLE 29 jan. — Sucre Indien 88 degrés cours offi- 59 .. Id. n° 7 à 9 .. Id. en pains 6 k. n° 1, 111 .. Sucre numero 3 ... Id. Indigène n° 3 ... 36 bettes. raves disponibles 49 ... Id. courant ... Id. Grains disponibles ... Id. fin 1re qual. dispon. 49 50 Id. fin 1re qual. courant .... Id. mélasse disponible .... d. à livrer, premier .... Id 4 janvier .... Id. 4 d'été .. .. Id. 4 derniers .. .. Id. prochain ....

Valeurs se négociant à trois mois

CHANGE	PAPIER LONG	PAPIER COURT
5 1/2 Amsterdam	205 5/8 à 205 7/8	206 1/4 à 206 3/4 et 4 0/0
4 0/0 Allemagne	122 1/4 à 122 1/2	122 à 122 1/4 et 4 0/0
5 0/0 Vienne	207 1/4 à 207 3/4	207 3/4 à 208 1/4 et 4 0/0
5 0/0 Barcelone	486 à 487	486 à 487 net 4 0/0
5 0/0 Madrid	485 1/2 à 486 1/2	485 1/2 à 486 1/2 et 4 0/0
6 0/0 Lisbonne	546 net à 547	546 net à 547 net 4 0/0
7 0/0 St-Pétersb.	239 net à 240	241 net à 242 net 4 0/0

Valeurs se négociant à vue

CHANGE	PAPIER LONG	PAPIER COURT
4 0/0 Londres	25 21 1/2 à 25 26 1/2	25 15 1/2 à 25 20 1/2
4 0/0 Belgique	1/16 pair à 1/16 p.	1/8 p. à .. p.
5 0/0 Italie (lire)	1 1/8 p. à 7/8 p.	1 1/8 p. à 7/8 p.
5 0/0 Italie (or)	1/4 p. à 1/2 p.	1/4 p. à 1/2 p.
3 1/2 Suisse	1/16 p. à 1/16 p.	1/16 p. à 1/16

Matières d'Or et d'Argent

Or en barre	à 1	Souverains	25 19
Argent en barre, à 16 ..	..	Banknotes	25 22
Quadruples espa.	85 ..	Angles Etats-Unis	25 20
— colonnes et mex.	81 ..	Dollar	.. ..
Piastres Ferdin.	.. ..	Guillaume (20 mark)	21 70
— mexican.	4 55	Impérial es russes	20 65

REVUE FINANCIÈRE

Paris, 27 janv.

Notre Bourse a été très mouvementée cette semaine. Après une baisse considérable, une vigoureuse reprise s'est produite et les cours de nos Rentes particulièrement atteints, quoique très faibles encore, se sont relevés sensiblement.

Le 5 0|0 n'est plus en retrait que de 0,50 c. à 114.45

Le 3 0|0 Amortissable reste à 78.70 et le 3 0|0 Perpétuel à 77.67.

Le bilan de la Banque de France accuse dans l'encaisse or une rentree de cinq millions. Les bénéfices se sont élevés au chiffre respectable de 5.091.836 fr., et les actions, par suite des mauvaises dispositions de notre place, sont revenues à 5120.

Le Crédit foncier ferme reste demandé aux environs de 1242 50. Cet établissement a remporté hier un veritable succès avec son émission d'obligations foncières qui a été couverte deux fois. Ce succès, du reste, était prévu, étant donné la confiance dont jouit cette Société et les garanties considérables qu'elle présente.

La Banque de Paris descendue un instant à 910 s'est relevée à 930.

Affaires nulles sur le Crédit de France à 35 fr. et sur la Banque Parisienne à 385.

Le Panama est coté aujourd'hui 470 et 1 ue est en baisse à 2115.

Le Nord est à 1789.
Le Midi à 1025.
Le Lyon à 1500.
Et l'Orléans à 1235.

Recouvrements pour l'étranger.

Les habitants de la *France* peuvent faire opérer par la poste le recouvrement des quittances, factures, billets, traites, et généralement de toutes les valeurs commerciales ou autres, payables sans frais, soit en France et en Algérie, soit en *Belgique*, en *Suisse*, en *Roumanie*, en *Hollande*, en *Suède*, en *Allemagne*, dans le *Grand-Duché du Luxembourg*, du *Portugal* et dans toute la principauté de *Monaco*.

Les valeurs protestables ne sont admises au recouvrement par la poste que dans les rapports avec l'Allemagne et la Belgique.

LA MODE DE PARIS

ET SON ÉDITION BI-MENSUELLE

LA MODE UNIVERSELLE

Ces journaux, EXCLUSIVEMENT FRANÇAIS sont la plus exacte expression de notre goût national. Il suffit d'un simple examen pour faire éclater leur élégante supériorité sur les banales et lourdes reproductions allemandes de nos modes, qui s'étalent sur certaines feuilles.

CAISSE D'ÉPARGNE POSTALE

La Caisse d'épargne postale est placée par la loi, sous la garantie de l'Etat.

Elle donne à toute personne la faculté de placer, dans des conditionde sécurité absolue, le produit de ses économies.

Le minimum de chaque versement est fixé à *un franc* (1 fr.) Le compte de chaque personne ne peut dépasser *deux mille francs* (2,000 fr.) versés en *une* ou *plusieurs fois*.

LIVRET NATIONAL DÉLIVRÉ GRATUITEMENT. — Après le premier versement, il est remis gratuitement à l'intéressé un livret national au moyen duquel tout déposant peut continuer ses versements et retirer son argent dans les 6,000 bureaux de poste ouverts tous les jours, y compris les dimanches et jours fériés, au service de la Caisse d'épargne postale.

INTÉRÊT. — Les sommes déposées produisent un interet annuel de trois francs pour cent (3 fr. p. 100). Cet intérêt part du 1er ou du 16 de chaque mois qui suit le jour du versement. Au 31 decembre de chaque année, l'intérêt acquis s'ajoute au capital et devient lui-même productif d'intérêt.

ACHAT GRATUIT DE RENTES. — Tout déposant dont le crédit est suffisante pour acheter 10 francs (10 fr.) de rentes ou davantage, peut faire opérer cet achat, sans frais, par la Caisse d'épargne postale.

TRANSFERTS. — Tous les receveurs des postes se chargent de remplir les formalités voulues pour faire transférer à la Caisse d'épargne postale sans frais pour les intéressés, les fonds déposés dans les caisses d'épargne privées.

FEMMES MARIÉES. — Les femmes mariées peuvent se faire délivrer des livrets sans l'assistance de leurs maris.

MINEURS. — Les mineurs peuvent également se faire ouvrir des livrets, sans l'intervention de leur représentant légal.

VERSEMENTS. — A chaque versement, il est remis au déposant une quittance extraite d'un livre à souche en échange de laquelle le livret lui est rendu dans le délai maximum de trois jours francs, soit au bureau de poste, soit à domicile, s'il en a exprimé le désir.

REMBOURSEMENTS. — Les titulaires de livrets qui veulent se faire rembourser tout ou partie de leur compte adressent directement leur demande au Ministre des Postes et des Télégraphes, à Paris. Par le retour du courrier, ils reçoivent l'autorisation de toucher leurs fonds au bureau de poste qu'ils ont désigné suivant leur convenance.

NOTA. — Les demandes de livret, de remboursement, de transfert et d'achat de rente se font au moyen de formules imprimées qui sont mises à la disposition du public dans tous les bureaux de poste.

Les agents des postes sont tenus de donner au public tous les renseignements complémentaires sur le service de la Caisse d'épargne postale qui pourraient leur être demandés.

Toute réclamation concernant le service de la Caisse d'épargne postale doit être adressée directement, et sans affranchir au Ministère des Postes et Télégraphes, à Paris.

THÉATRE DE ROUBAIX. — Jeudi 1er février, à 7 h. 1/2. Spectacle varié, au bénéfice de M. Louis Couvreur, le comique des *Mousquetaires du Couvent*, opéra-comique en 3 actes, par MM. Paul Ferrier et Jules Prével, musique de M. Varney —*L'Article 7*, comédie-vaudeville en 3 actes, par MM. L. Bataille et H. Feugère.

BRONCHITES — TOUX
CATARRHE PULMONAIRE
POITRINAIRES
RHUMES et FAIBLESSE de la POITRINE
GUÉRISON RAPIDE PAR LES
Gouttes Livoniennes
de TROUETTE-PERRET
à la Créosote, Goudron et Baume de Tolu
3 FR. LE FLACON DANS TOUTES PHARMACIES
Dépôt principal : 165, rue St-Antoine, Paris.

PAPIER WILNSI. Remède souverain pour la Guérison des *Rhumes, Irritations de Poitrine, Maux de Gorge, Douleurs, Rhumatismes*, etc. — 1 fr. 50 la boîte.
Exiger le nom WILNSI.